



**Communiqué
Diffusion immédiate**

La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) fait des demandes raisonnables

Montréal, le 9 mars 2010 – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) a demandé la présence d'un médiateur afin de favoriser des échanges constructifs et de tenter de régler le différend constaté à la table de négociation, car elle souhaite toujours parvenir à un règlement satisfaisant avec le gouvernement. La FAE s'étonne de la réaction du président du Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF), Bernard Tremblay, qui juge les demandes de la FAE déraisonnables, tout en reconnaissant toutefois que les demandes syndicales illustrent un réel problème. Ces propos ont soulevé plusieurs interrogations pour le président de la FAE, Pierre St-Germain.

« Est-ce déraisonnable de demander d'avoir moins d'élèves par classe pour favoriser des apprentissages de qualité? N'est-ce pas d'ailleurs ce que la ministre elle-même affirme et dit souhaiter?

Est-ce déraisonnable de demander qu'il y ait moins de précarité d'emploi pour favoriser une stabilité du personnel enseignant?

Est-ce déraisonnable de demander de fournir des services de soutien aux profs pour les élèves en difficulté?

Est-ce déraisonnable de demander que les profs puissent vraiment avoir le temps de préparer leur cours, puissent vraiment enseigner et puissent être rémunérés convenablement pour les tâches qu'ils accomplissent quotidiennement?

Est-ce déraisonnable de demander au gouvernement d'envoyer un message clair démontrant que l'éducation est une priorité nationale et qu'on est prêt à y investir les sommes nécessaires pour corriger l'absence d'investissement majeur dans le réseau de l'éducation depuis plusieurs années?

Est-ce déraisonnable de demander une tâche décente de travail pour toutes les enseignantes et tous les enseignants?

Est-ce déraisonnable de s'attaquer à la détresse psychologique des profs quand on sait qu'une étude récente a démontré que près de 25 % des profs pensent abandonner la profession d'ici cinq ans?

Est-ce déraisonnable de revendiquer l'amélioration de la qualité de l'éducation et de défendre l'école publique?

Est-ce déraisonnable de penser que régler les problèmes en éducation coûte moins cher à la société que le décrochage? », questionne le président de la FAE, Pierre St-Germain.

Le comité patronal par la voix de son représentant, Bernard Tremblay, admet qu'il y a des problèmes qui sont vécus par les enseignantes et enseignants, mais n'a proposé aucune solution tangible à la table de négociation pour y remédier. Pourtant, M. Tremblay évoque lui aussi la nécessité d'investissements additionnels dans le réseau de l'éducation.

2...

« M. Tremblay a-t-il un mandat clair pour négocier? S'il estime qu'il y a nécessité d'investir en éducation qu'il soumette rapidement la situation aux autorités gouvernementales et particulièrement aux ministres responsables, la présidente du Conseil du trésor, M^{me} Monique Gagnon-Tremblay et sa collègue, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M^{me} Michelle Courchesne, afin qu'on puisse progresser. On l'a dit et on le répète, ça presse! L'éducation c'est la pierre angulaire de la société et nos revendications, loin d'être déraisonnables, permettent d'apporter des correctifs essentiels et proposent des solutions réalistes. Curieusement, M. Tremblay mentionne qu'il est important d'attaquer les problèmes de réorganisation du travail, pourtant, malgré l'insistance de la FAE d'entreprendre des pourparlers sur la tâche, cela n'a jamais jusqu'ici été discuté en profondeur. Il est aussi irréaliste de croire que la réorganisation du travail pourra à elle seule compenser le manque flagrant de ressources en éducation. L'État devra, tôt ou tard, réinvestir en éducation », de conclure M. St-Germain.

La FAE regroupe neuf syndicats de l'enseignement qui représentent quelque 30 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement
Renseignements : Armand Dubois, conseiller du Service des communications
514 666-7763, poste 296 - bureau
514 910-1754 - cellulaire